



Municipalité d'Ormstown
5 rue Gale
Ormstown, Qc J0S 1K0

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 25.47-2023
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 25-2006
AFIN DE REMPLACER LES DISPOSITIONS
CONCERNANT L'AFFICHAGE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Francine Crête, Greffière adjointe, à l'effet que lors d'une séance ultérieure du Conseil municipal, le règlement numéro 25.47-2023 modifiant le Règlement de zonage 25-2006 afin de remplacer les dispositions concernant l'affichage sera adopté.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit de 9h00 et 12h00 et de 13h00 et 16h30 ou sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca

DONNÉ à Ormstown, ce 4 juillet 2023

(Original signé)

Francine Crête
Greffière adjointe